

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 42

MONTREAL, 24 JUILLET, 1873.

[52 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux abonnés à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2 par an
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

L. E. MORIN & CIE

EDITEURS-PROPRIETAIRES.

EXHIBITION

Provinciale Agricole et Industrielle

POUR 1873

L'EXHIBITION PROVINCIALE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE pour 1873, ouverte au monde entier, aura lieu à Montréal, MARDI, MERCREDI JEUDI et VENDREDI, 16, 17, 18 et 19 SEPTEMBRE, sur le terrain Avenue Mont-Royal, près du Mile-End.

Prix offerts : \$12,000 à \$15,000

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée dans les deux départements, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 63, Rue St. Gabriel, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées pour les animaux devront NECESSAIREMENT être faites le ou avant SAMEDI, le 30 AOUT, mais pour les produits agricoles, ainsi que pour les objets du Département Industriel, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI, le 6 SEPTEMBRE.

N. B.—Aucune entrée ne sera reçue après ces dates.

Des arrangements seront faits avec les principales lignes de Chemin de Fer et de Navigation, pour rapporter, franco, à destination, tout objet ou animal exposé qui n'aura pas été vendu.

Pour plus amples informations, s'adresser au dessigné.

GEORGES LECLÈRE,

Secrétaire C. A. P. Q.

Montréal, 12 juillet 1873. jd cirs

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acle de Faillite de 1869.

N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL

Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les noms et raison de N. RENAUD et Cie. pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RERAUD,
F. LARIN,
A. E. GAGNON.

20/30

MEULES FRANCAISES

ET

ECOSSAISES

Pierres à Meules, Blocs

ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Meuniers et autres

Les soussignés offrent en vente Meules pour moulins à farine (Diverses grandeurs.)
do pour mouler le blé,
do pour mouler l'avoine,
do pour écaler l'avoine,
do écossaises pour l'avoine,
Meules pour pepler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

AUSSI :

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

N. RENAUD & CIE.,

34, Rue des Enfants Trouvés.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ

| | | |
|---------------------|----------------------------------|----------------|
| Etain en Lingot, | Rivets | Marbre Veiné |
| Cuivre en Lingot, | Pil de Fer | Ciment Romain, |
| Cuivre en Feuilles, | Pil d'Acier | De Portland |
| Antimoine, | Vitres | De du Canada, |
| Ame en Feuilles | Peintures. | Tuile à Puyer, |
| Zinc en Lingots | Terre à brique, Vases de Jardin, | |
| Plomb en Saumon, | Fine Coque | Dessus Chemn., |
| Rouge de Plomb | Briques à four-Fontaines, | |

Banc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Pavé Écaustique Patenté, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

Arrangements d'été

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Dortoires, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 8.00 A. M.
Express de nuit do do do ... 11.00 P. M.
Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires 6.00 A. M.
Train de passagers pour Brockville et toutes les stations intermédiaires 6.00 P. M.
Train local pour les passagers pour Vaudeuil, le samedi à 2.00 P. M. et les autres jours à 5.00 P. M.
Trains laissant Montréal pour Lachine, à 7.00 A. M., 8.00 A. M., 12.30 midi, 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.30 P. M.
Trains laissant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 1.00 A. M., 1.30 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M.
Le Train de 8.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central 8.45 A. M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 8.45 P. M.
Train pour Rouses Point communi quant avec les steamers du Lac Champlain 6.00 A. M.
Train de la Malle pour St. Jean et Rouses Point, en connexion avec les Trains de Steamstead, Shefford et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est et les steamers du Lac Champlain 8.15 P. M.
Train de passagers au jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires 4.00 A. M.
Train de la malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, 1.45 P. M.
Train d'accommodation pour Richmond et les stations intermédiaires 6.15 P. M.
Express de nuit pour Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas 10.30 P. M.
Express pour Québec, arrêtant à St. Hyacinthe et à St. Hyacinthe à minuit

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées.

La magnifique vapeur "F. A. L. M. O. U. T. H." communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Mardis, à 5.30 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

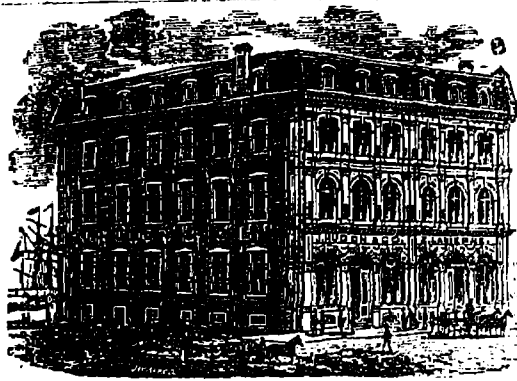
On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 148, Rue St. Jacques.

C. J. BRIDGES

Montréal, 26 mai 1873.

Directeur-Gérant,



J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

**D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS
EN GROS**

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN



CANAL LACHINE

Des **SOUSSIONS CACHETÉES** adressées au soussigné et endossées "Soumission pour Hangars à fleur," seront reçues à ce bureau jusqu'à **VENDREDI**, le 1er jour d'**AOUT PROCHAIN**, à MIDI, pour la construction de deux Hangars à fleur, au Bassin St. Gabriel, maintenant en voie de construction.

Les plans et devis peuvent être vus au Bureau du Canal, Montréal, le et après **LUNDI**, le 21 courant, où des blancs de Soumissions seront fournis.

Les signatures de deux personnes responsables et solvables, résidant dans la Puissance et voulant se porter garants pour la due exécution du contrat devront être apposées sur chaque soumission.

Le département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 17 juillet 1873. } 42-43

SPIRITUEUX DOMESTIQUES

200 Tonnes } Whisky 50 O. P.
500 Barils }
300 do } Whisky de Seigle.

En lots convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

MORIN & CIE.,

10, Rue St. Nicholas.

132, RUE ST. JOSEPH

A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Cha-boillez.

C. A. DEPOCAS

Épiceries, Provisions, Vins, Liqueurs, &c

EN GROS ET EN DETAIL

MONTREAL

30-30



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 23 juin 1873.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 14 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales collections dans le District de Richelieu.

DEMENAGEMENT

J. HUDON & CIE. ont transporté leur magasin au No. 304 Rue St. Paul et No. 247 Rue des Commissaires où ils tiendront comme par le passé un assortiment complet et bien choisi d'épiceries, vins, liqueurs et provisions.

Ils profitent de cette occasion pour solliciter de leurs pratiques la continuation du patronage qui leur a toujours été si libéralement accordé. 23-42

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIEUR

Entrepot d'Épiceries, Liqueurs

ETC., ETC., ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVET)

Effets portés à domicile.
21 avril

23-29

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1873.

| Distribucés. | MALLES | Levées |
|---------------------|---|--------------|
| A. M. P. M. | ONTARIO. | A. M. P. M. |
| 11.30 | Ottawa par chemin de fer (col) | 7.00 7.45 |
| 11.00 | Province d'Ontario (col) | 7.00 7.45 |
| 8.00 | Rivière Ottawa par route | 6.00 |
| QUEBEC. | | |
| 8.00 | Quebec-Trois-Rivières et Seul par vapeur | 6.00 7.00 |
| 8.00 | Quebec p. chemin de fer Touchebec, Riv. du Loup, Ar- rowheads, Riv. du Loup | 7.00 |
| A. M. | St. Jean et Huntingford | 2.00 |
| 8.15 | St. Hyacinthe et Sherbrook | 6.00 12.45 |
| 10.00 | De St. Jean et House's Pt. Sherford et la jonction du chemin de fer Vt. | 2.45 |
| 10.00 | | 2.30 |
| MALLES LOCALES | | |
| 11.00 | Bouchardois (route).... | 6.00 |
| | Chambly (aussi 6 A. M.) et St. Césaire..... | 1.30 |
| 11.00 | Contrecoeur, Varanues et Verchères..... | 1.30 |
| 11.00 | Côte St. Paul et Tanneries Ouest..... | 10.30 |
| 10.00 | Huntingdon..... | 6.00 2.00 |
| 9.30 | Lachine..... | 6.00 2.00 |
| 9.30 | St. Lambert..... | 8.00 2.15 |
| 11.00 | Laprairie..... | 10.00 2.15 |
| 10.00 | Longueuil..... | 6.00 1.30 |
| | N. Glasgow & St. Récollet | 7.00 |
| 5.15 | Terrebonne & St. Vincent | 7.00 3.00 |
| 8.30 | Pointe St. Charles..... | 8.30 5.00 |
| | St. Laurent, St. Eustache, St. Scholastique, et Belle-Rivière..... | 7.00 |
| 1.30 | St. Jérôme, Ste. Rose et St. Thérèse..... | 7.00 |
| 2.30 | St. Jean & Station, St. Armand..... | 8.00 2.30 |
| | Trois-Rivières par la Ro- ve Nord..... | 1.30 |
| 8.00 | | |
| 8.30 | | |
| PROV. MARITIMES. | | |
| | N.-Brunswick et Isle P. E. Halifax, N.-E..... | 7.00 7.00 |
| | Les malles pour l.-Nouve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alter- nativement à partir du 2 Juil. | 7.00 |
| ETATS-UNIS. | | |
| | Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, ex- cepté le Maine..... | 7.45 2.30 |
| 8.00 | New-York et les Etats du Sud..... | 2.30 |
| 8.00 | Island Pond, Portland et le Maine..... | 12.45 |
| 8.11 | Etats de l'Ouest et du Pa- cifique et Manitoba.... | 7.00 6.45 |
| INDES OCCIDENTALES. | | |
| | Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les autres malles..... | 2.30 |
| | Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jours P.M. Pour St. Thomas, les Indes Occi- dentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois. | |
| GRANDE BRETAGNE, | | |
| | Par la ligne Canadienne. Vendredi | 7.00 |
| | Par la ligne W. & G. 0/0 | |
| | Par la ligne Cunard, Boston, Lundi | 2.15 |

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 5.30 p. m.
b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10 00 a. m., 1.00, 6.00 et 9 00 p. m.

Le Dimanche à 9.00 p. m.

R. C. JAMIESON & CIE.

Manufacturiers de
VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE
Importateurs

'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-
REBENTINES, &c., &c.

No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 23 Juillet 1873.

Nous venons de terminer une semaine très favorable à la récolte. La pluie et le temps frais ont dû faire pénétrer l'humidité jusqu'à la racine des grains et des tubercules qui en avaient grand besoin. On a commencé la récolte de foin dans plusieurs localités. Il nous est encore impossible de dire ce qu'elle sera pour tout le pays en moyenne, mais nous avons tout lieu de croire que la Province de Québec ne sera pas la moins favorisée.

Les affaires commerciales commencent à sortir de la léthargie dans lesquelles elles ont été plongées depuis déjà plusieurs semaines. On s'enquiert plus des marchandises dans le but évident d'opérer de nouveau. Le marché monétaire est maintenant plus facile pour les opérations légitimes du commerce et on ne s'attend pas à voir la baisse faire de nouveaux progrès. Le commerce de demi-gros commence à avoir besoin de renouveler les stocks et de nombreuses transactions ont été entamées depuis quelques jours. On agit avec prudence. Nous ne voyons pas de ces spéculations échevelées qui mettent la perturbation dans le marché. Dans les articles qui peuvent tendre à la baisse, on n'achète qu'au fur et mesure des besoins réguliers : on louvoie tout simplement.

Nouveautés.—L'importation des marchandises pour le commerce d'automne et d'hiver commence à arriver sur une assez forte échelle. Ce sont principalement les marchandises d'étaupe qui sont arrivées jusqu'à présent. Les marchandises de fantaisie retardent par suite de leur absence jusqu'à une date assez récente du marché de Londres. Nos maisons d'importation ne cessent de recommander à leurs acheteurs d'user de la plus grande prudence dans leurs achats et de les restreindre aux articles de stricte nécessité et de ne se surcharger d'aucune, aussi sont elles moins disposées à forcer les ventes et à réaliser coûte que coûte. Le commerce de demi-gros et de détail, dans la prévision de l'absence complète de certaines marchandises de notre marché, résultant de la modicité de l'importation, a emplette assez libéralement dans le but d'être pourvu, quand la rareté se fera, et de ne pas être à la merci des accapareurs ou de la spéculation. A part ces achats, nous n'avons pas une bien grande activité à signaler dans les nouveautés.

Dans le commerce de détail, les affaires sont calmes. Une grande partie de notre population est aux eaux et il n'y a guère que les étrangers et les visiteurs de la campagne qui fournissent des acheteurs au commerce de nouveautés. Nous n'avons rien de nouveau à signaler dans les cours qui restent les mêmes qu'au commencement de la saison d'été.

Laines.—Notre marché n'a pas subi de fluctuation. Les cours restent les mêmes que précédemment rapportés. Les recettes sont légères et dans notre Province de Québec, les fermiers gardent par devers eux une assez forte partie de la toile pour être fabriquée en étoffe pour leur propre usage.

Cuir.—Notre marché aux cuirs n'offre aucun changement important. Il est toujours abondamment fourni et la vente toujours lente,

Pour cotes à la clôture voir tableau de prix courant.

Chaussures.—La demande pour les chaussures est très calme. Le stock de chaussures légères est fortement diminué, mais amplement suffisant à la demande. La manufacture s'occupe de la fabrication des chaussures propres au commerce d'automne et d'hiver.

COMBUSTIBLE. Bois.—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans ce combustible. Les prix se maintiennent fermement et les détenteurs croient qu'ils pourront obtenir une hausse sur les cours actuels avant plusieurs semaines et lorsque la récolte commencera à mouvoir, alors que les bateaux de toutes sortes seront en meilleure demande et que les taux actuels de fret hausseront. On trouvera ailleurs les prix en quantité au gré des acheteurs pris à quai.

Charbon.—L'activité que nous avons signalé dans nos précédents bulletins se maintient tant pour les charbons américains que pour la houille des Provinces Maritimes. Il y a peu ou point de houille écossaise sur place et les cotes sont nominales. On cite la vente de plusieurs cargaisons de houille de la Nouvelle-Écosse de \$6.40 à \$6.75 par tonneau, et de nombreuses transactions ont été conclues pour quantités au gré des acheteurs à \$7.00 par tonneau. Le charbon de forge continue toujours rare et est tenu aux cours élevés que nous signalons dans notre prix courant. Le charbon américain n'a subi aucune fluctuation depuis notre dernier bulletin. On cote \$7.75 à \$8.00 par tonneau pour les qualités propres à l'usage domestique. Le Lehigh en bloc pour usines manque et est en demande. Les marchands de charbon américain ont leurs livres remplis de commandes qu'ils exécutent à mesure que les cargaisons arrivent. Le haut prix du bois a engagé un grand nombre de ménagères à substituer l'usage du charbon à l'usage du bois, et il est probable qu'avant de longues années, on aura complètement substitué le charbon au bois pour les usages domestiques et la cuisine. Le desideratum du jour est un bon poêle à charbon pour la cuisine.

Fourrures.—Les recettes de fourrures sont très légères et le peu qui nous arrivent trouvent preneurs aux cotes que nous publions ailleurs.

On nous écrit de Manitoba que la chasse aux buffles n'a pas été considérable et que le nombre de peaux qui sera placé sur le marché sera moindre que l'année dernière et que les prix seront plus élevés. Les américains, qui font la traite sur le territoire canadien, font une rude compétition aux métrés engagés dans ce trafic et comme ils sont obligés de transporter les peaux qu'ils vont échanger contre des marchandises au moins douze cent milles, et ce en voitures qui n'ont ni la rapidité ni la commodité des chemins de fer, on ne sera pas étonné du haut prix de ces peaux quand elles arrivent sur notre marché. La même lettre nous apprend que le nombre des originaux diminue beaucoup dans la vallée du Saskatchewan et que le nombre de peaux de ces animaux ne dépassera guère cette année un tiers des années dernières.

Métaux et Ferronneries.—Le calme que nous avons signalé dans nos précédents bulletins se continue et la fonte, malgré les concessions

des détenteurs, est toujours lente à la vente. La tôle et le fer blanc tendent à la baisse et les opérateurs n'achètent qu'au fur de leurs besoins réguliers.

COMESTIBLES.—Lard en baril.—Le demande pour le lard mess saison 1872-73 est plus accentuée, quoique nous n'ayons pas de ventes importantes à signaler. Les cours n'offrent aucun changement, \$17.50 à \$17.75 pour mess, \$16.75 à \$17.00 pour mess mince et \$12.50 à \$13.00 pour extra prime. Il y a aussi quelque demande pour le prime mess anglais, mais il ne se conclue aucune transaction par suite de la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs.

Saindoux.—Nous n'avons rien de bien nouveau à renseigner sur cette graisse. La consommation et le commerce local n'opèrent qu'au jour le jour et il est difficile d'effectuer le placement d'un lot considérable sans faire de concessions que les détenteurs refusent de faire dans la situation actuelle du marché. On cote en tierce 8½c à 9c, en baril 9½c à 10c, en tinette 10½c à 11c par lb.

Beurre.—Nous signalons une bonne demande régulière pour le commerce local. Les recettes n'ont pas été bien considérables pendant la huitaine qui vient de s'écouler et elles ont été accaparées pour la consommation.

Pour exportation, il ne s'est conclu que peu d'affaires. Nous ne faisons aucun changement à nos cotes de la semaine dernière.

Fromage.—Les recettes de fromage continue toujours considérables et sont principalement pour exportation. Le commerce de fromage est maintenant devenu d'une importance majeure en ce pays et un des principaux articles d'exportation. Les recettes depuis le premier jour de juin ont été de 91,000 boîtes, et l'exportation de 77,000 boîtes.

Les cours depuis quelques jours ont été faibles et il ne s'est conclu que peu d'affaires relativement. On cote à la clôture 10½c à 10¾c pour fortes parties pour exportation, 10¾c à 11½c pour ordinaire à bon ordinaire pour consommation locale.

Poisson.—Notre place continue toujours fort mal approvisionnée de poisson de qualité désirable qui est en bonne demande. En l'absence de transactions nous suspendons nos cotes.

Farines.—Notre marché aux farines a été passablement actif depuis quelques jours sous l'influence de nouvelles de plus en plus favorables de Liverpool et nous renseignons une hausse de pleinement dix à quinze cents par baril sur les cours d'il y a huit jours avec de nombreuses transactions pour exportation, la consommation et le marché local. La Halle aux Blés est bien mieux fréquentée qu'elle ne l'a été depuis quelquel temps et le commerce suit avec beaucoup d'attention les fluctuations des marchés étrangers.

Pour cote à la clôture voir prix courant.
Pois.—La demande pour les pois pour exportation, livraison mois par mois, est de nouveau redevenu actif et on a offert jusqu'à 85c par 66 lbs pour belle qualité Haut-Canada. Pour livraison mois courant on cote 75c à 77½c par 66 lbs pour qualité ordinaire du Bas-Canada.
Orge.—Nous n'avons aucune transaction à signaler. Cotes nominales.

Avoine.—Le marché à l'avoine n'offre aucune fluctuation. Les transactions en ce grain

n'ont pas été nombreuses et les cotes précédemment citées se continuent sans changement.

Mais.—La demande de maïs pour le commerce local est peu importante et les cotes restent ce qu'elles étaient la semaine dernière.

Foin.—Notre marché est moins bien approvisionné depuis le commencement de la récolte. Le foin nouveau commence à apparaître en quantité limitée. Les cours continuent ferme aux cotes de la semaine dernière.

Articles en bois.—Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours des articles en bois. Les scaux sont en bonne demande.

Café.—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans cette fête. Les cours n'offrent aucun changement, seulement qu'ils sont plus fermement tenus.

Drogues et produits chimiques.—Il ne s'est conclu que fort peu de transactions pendant la huitaine que nous terminons. Les produits chimiques sont moins fermes et il est assez probable que les détenteurs feraient des concessions pour effectuer le placement de lots considérables. On cote le Carbonate de Soude de \$5.50 à \$5.75 par baril, le Sel de Soude \$1.75 à \$2.00 par 100 lbs. Le soufre en caou et le soufre en poudre n'offrent aucun changement, non plus que les extraits de bois de teinture.

Le sulfate de fer, le vitriol, le sel d'Epsom et le salpêtre se maintiennent aux cours déjà signalés. La demande pour ces articles est sans grande importance.

Épices.—Notre marché aux épices est en même temps que maintient toujours très ferme.

Fruits.—Il s'est fait passablement d'affaires depuis quelques jours en raisin de Valence, ordre ayant été reçu de clore toute, que toute, de fortes consignations qui avaient été tenues à de bien plus hauts prix. On cite la vente de 5000 boîtes à prix non divulgué, revendu en lots de 100 à 500 boîtes à 3½c par lb. Les détenteurs de l'importation du printemps ont retiré pour le présent leurs lots du marché ou demandent de plus hauts prix. Le raisin sur couche est peu demandé et les cours sont quelque peu moins fermes. On cote \$1.50 à \$1.55 par boîte selon la condition. Nous n'avons pas connaissance d'aucune transaction importante en noix, ni en pruneaux.

En fruits indigènes nous avons une bien pauvre récolte. Les framboises sont petites et n'ont aucune saveur. Elles sont tenues généralement à 90c le seau : les bluets commencent à nous arriver. Il est difficile de donner les cotes exactes pour nos fruits indigènes qui varient extraordinairement d'un jour à l'autre selon les recettes. Les cerises de France sont passablement abondantes. Elles commandent de 20c à 25c par gallon au marché de mardi.

Huiles.—La demande pour les huiles est très calme et les huiles de loup-marin ont reculé de cinq cents par gallon depuis quelques jours. On cote aujourd'hui huile de loup-marin raffinée à la vapeur 55c à 57½c : les autres qualités sont nominales. L'huile de morue se continue toujours rare : la demande est très légère : on la cote 62½c à 65c. Nous n'avons rien à renseigner dans les huiles d'olive lampantes ou de bouche qui sont lentes à la vente et qui restent sans changement dans les prix.

Huile de Pétrale.—Les affaires en cette huile

se bornent à fournir à la consommation locale. Les ventes au char sont rares. On cote 30c à 32½c par gallon selon l'importance des lots.

Melasse.—Cette douceur est encore négligée. Nous n'avons pas connaissance d'affaires qui méritent une mention spéciale. Les cours de notre prix courant n'offrent aucun changement cette semaine.

Riz.—Ce grain est en meilleure demande et a haussé de pleinement 25c à 30c par 100 lbs. sur les cours d'il y a quinze jours. Nous cotons aujourd'hui bon grain \$1.15 à \$1.20, ordinaire \$1.00 à \$1.10 et qualité inférieure \$3.85 à \$3.90.

Sel.—La modicité du stock en disponible donne beaucoup de fermeté au sel de Liver pool, mais pour les quantités actuellement sous voile on offre de vendre à de fortes concessions sur les cours actuels. On cote en disponible \$1.00 à \$1.05 pour gros ; livrable première quinzaine d'août 85c avec forte tendance à la baisse. En sel Cagliari il ne s'est conclu aucune transaction. Les vaisseaux qui apportent ce sel sont considérablement en retard, et le marché de Chicago ne fournissant pas davantage pour expédier sur ce point, les transactions entamées traînent toujours. On cote ce sel 18c à 20c par minot.

Sucre.—Le marché au sucre est quelque peu plus ferme. Nous n'avons pas de transactions importantes à signaler. Le commerce local n'achète qu'au fur de ses besoins réguliers. La raffinerie n'opère pas et la spéculation a déserté le marché.

Le stock de sucre d'érable est plus fort que nous l'avons vu de longtemps. Les dernières ventes parvenues à notre connaissance ont été effectuées entre \$8.50 et \$8.75 pour qualité de choix de Québec, \$8.00 à \$8.25 pour seconde qualité, et \$7.00 à \$7.60 pour troisième qualité.

Spiritueux.—La demande pour les spiritueux domestiques s'accroît d'avantage de jour en jour et les commandes ont été beaucoup plus nombreuses depuis huit jours que pendant la première quinzaine de ce mois. Les spiritueux importés sont aussi mieux demandés et on cite plusieurs ventes de genièvre en caisse effectuées de \$3.50 à \$3.60 pour caisses vertes et \$6.70 à \$6.65 pour caisses rouges. En eaux de vie, il n'y a que les marques supérieures qui s'écoulent régulièrement. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours de ces dernières.

Thé.—Affaires très calmes.

Vins.—La demande pour les vins n'est pas aussi active qu'on aurait lieu d'espérer à cette saison. En *Burgundy ports*, les affaires sont calmes. Les détenteurs de vins ne les forcent pas sur le marché et avec la perspective que nous avons il n'y pas de doute que les vins commanderont de hauts prix comparativement avant longtemps.

Voici ce que nous lisons dans nos échanges de France sur la récolte des vins :

Saumur, (Maine et Loire,) 30 juin.

Malgré la bonne apparence des vignobles en général, le cours des vins se maintient fermement, et a même une nouvelle tendance à la hausse. Les demandes ne cessent pas, au contraire, elles se généralisent et les celliers commencent à se vider. Les vins blancs vieux, qui étaient si abondants le mois dernier, sont maintenant presque rares, et les vins nouveaux

qui, après la récolte, étaient délaissés à cause de leur verdeur, sont maintenant recherchés à cause de leur blancheur. Les vins rouges rares et chers donnent lieu à peu de transactions, si ce ne sont les vins fins de bouteille, récolte de 1869 et 1870.

Bordeaux, 30 juin.

Nos vignobles continuent à être activement parcourus par les courtiers porteurs d'ordres de l'extérieur et bon nombre d'acheteurs de notre place, mais les affaires conclues sont fort rares malgré cette affluence de demandes ; cela tient à ce que les détenteurs ôlèvent chaque jour leurs prétentions ; d'un autre côté, les acheteurs semblent s'entendre pour ne pas franchir certaines limites, s'appuyant sur les espérances que fait naître la température actuelle, très favorable à la vigne depuis quelques jours.

Carcassonne, 30 juin.

La fin de la semaine dernière avait été assez favorable à la vigne. Celle qui s'achève l'a été un peu moins. Dimanche matin une rosée abondante coïncidant avec le retour du vent marin a déterminé, dans nos vignes, de nombreux cas de coulure qui se sont encore aggravés à la suite de l'orage qui a éclaté dans la nuit de lundi sur notre ville et sur ses environs. Depuis, le temps s'est remis au beau ; il vente du sud-ouest, mais il fait froid le soir et le matin et nos vignes déjà si en retard, restent stationnaires et se trouvent plus exposées qu'auparavant aux ravages des chenilles et du griboury. Dans certaines vignes des cantons de Capendu et de Conques que nous avons visitées mercredi dernier, nous avons remarqué bon nombre de grappes atteintes par la cochylys, qui enveloppe fleurs et raisins dans une espèce de filet soyeux comme une toile d'araignée, les colle les uns contre les autres et s'en nourrit, après s'être installée dans cette filiation commode jusqu'au jour où elle se transforme, pour continuer ses ravages ainsi métamorphosée.

Cette, 30 juin.

À Cette, le commerce qui a une grande réputation de prudence ne se livre pas aux achats sur sonche. Il attend avec sagesse, et ne fait des achats que pour les besoins immédiats de ses expéditions. Cependant en ce moment les petits vins droits de goût y sont courus, et on les paie même fort cher ; mais ces sortes ne sont pas faciles à trouver dans la saison où nous sommes. Il y a certainement des vins dans les basses qualités, mais beaucoup ne sont pas présentables, c'est ce qui fait la faveur des autres.

Conseil supérieur du Commerce.

Le Conseil a émis un vote contraire au maintien de l'impôt sur les matières premières en France.

Il s'est prononcé contre le rétablissement de la surtaxe sur les droits de pavillon, décrétée par le précédent gouvernement.

Les délégués du commerce, de l'industrie, et de l'agriculture étudient les différents impôts qui ont été proposés en vue de faire face au déficit qui résultera de la suppression des droits et surtaxes.

On assure que, pour remplacer les 93 millions que l'on avait l'espoir d'obtenir avec l'impôt sur les matières premières, le ministre des finances examine en ce moment si l'on ne devrait pas imposer les transports à petite vitesse sur les chemins de fer, établir un impôt sur les canaux, recourir à l'exercice en ce qui concerne les stéarines, imposer de 10 c. par kilogramme les soutes, frapper d'un droit les métaux, ainsi que les objets non compris dans les tarifs conventionnels, enfin remanier les droits d'enregistrement.

L'armée et l'agriculture en France.

Voici les instructions adressées aux préfets par le ministre de la guerre au sujet du concours prêté par les soldats aux cultivateurs :

Les généraux commandant les divisions militaires sont autorisés chaque année à mettre des soldats à la disposition des cultivateurs pour les travaux de la récolte, lorsque le nombre des ouvriers civils est insuffisant.

En égard à la situation de plus en plus difficile faite aux cultivateurs par la rareté et le prix de la main-d'œuvre, M. le ministre de la guerre a reconnu l'opportunité de donner cette année à l'agriculture le concours le plus large possible, et il a arrêté, de concert avec le département de l'Agriculture et du commerce, les dispositions suivantes :

Dès avant l'époque de l'inspection générale qui commence ordinairement vers le mois de juillet, les chefs de corps seront autorisés à mettre des soldats à la disposition des cultivateurs, sauf à user de quelque réserve en raison de la date prochaine des opérations militaires, mais sous la condition expresse du retour des soldats avant l'ouverture des opérations de l'inspection.

L'inspection terminée, l'autorité militaire satisfait à toutes les demandes qui seront adressées, sans autres limites que les exigences du service, dont les généraux commandant les divisions seront nécessairement les seuls juges.

Il a été également décidé que, pour rendre plus facile et en même temps plus prompt la transmission des demandes, ces demandes seront approuvées et adressées aux autorités militaires, non par les préfets, mais par les sous-préfets, qui ne devront bien entendu, les appuyer qu'après s'être assurés qu'il y a réellement insuffisance d'ouvriers civils dans les localités.

De plus, l'indemnité, à payer par les cultivateurs aux militaires mis à leur disposition sera désormais fixée d'une manière uniforme pour chacune des dix régions géographiques entre lesquelles se répartissent, au point de vue agricole, les départements de la France.

Chacun de ces militaires recevra une somme de 1 fr. 35 c. par jour, outre la nourriture telle qu'elle est donnée aux ouvriers civils travaillant dans les mêmes conditions.

Enfin, pour assurer autant que possible le bon ordre et la discipline parmi les soldats qui seront employés chez les cultivateurs, l'autorité militaire les fera surveiller d'une manière spéciale par la brigade de gendarmerie du canton où ils séjourneront momentanément. Ils seront, à la moindre plainte, renvoyés au corps, et y subiront, s'il y a lieu, des punitions proportionnées à la gravité des faits qui leur seront imputés.

Vente des biens domaniaux d'Italie.

On lit dans l'*Economista d'Italia* :

Durant le mois de mai, il a été vendu 1,304 lots de biens domaniaux provenant du fonds ecclésiastique ; leur prix d'adjudication a atteint 5,671,000 fr. La somme totale des ventes faites pendant les cinq premiers mois de 1873 a atteint 18,650,000 fr. Le relevé général des ventes effectuées, depuis le 26 octobre 1867 au 31 mai 1873, porte qu'il a été vendu 82,981 lots pour une somme de 412,847,000 fr.

Production du charbon en Europe.

Voici, d'après les *Annales du Commerce*, le rendement des houillères de différents pays :

“ L'Angleterre tient la corde avec un rendement de 109,146,397 T. La Prusse avec un rendement de 30,012,050 T. et les Etats-Unis, avec un rendement de 38,514,000 T., dament seuls le pion à la Belgique, qui donne 13,000,000 T. La France donne 12,804,100 T. Les Pays-Bas produisent 25,000 T., la Suisse 3,000, le Japon 25,000 et la Chine 1,800 seulement.”

Ainsi, la France ne donne que la neuvième partie du rendement de l'Angleterre. Elle vient après la Prusse, les Etats-Unis et la Belgique.

Ce n'est pas que le sol de la France soit pauvre en gisements, mais l'industrie absorbe ses moyens d'action dans d'autres voies et elle ne songe à exploiter ses mines que dans les moments de crise : encore engouffre-t-elle alors ses capitaux dans des entreprises qui n'ont point toujours une base bien solidement établie.

En France, plus qu'ailleurs, le proverbe : *Nul n'est prophète en son pays*, est vrai dans son entier. On croit aux minerais de Villenar ou autres lieux hors de notre vue et de notre contrôle ; on se rit des appels faits pour des entreprises sérieuses et honorables. Nous nous souvenons d'une Société de recherches des mines, qui était lancée par une réunion d'hommes honnêtes et pratiques. Que sont devenus les projets de ces honorables ingénieurs ? Quel accueil a reçu cet appel, fait sans bruit et sans apparat ? Où vont les meilleures choses.

Banque d'Angleterre.

La Banque d'Angleterre est régie par un acte du Parlement de 1844.

La loi n'admet d'émission qu'autant que les billets ont leur contre-partie en or ou son versement à l'Etat.

Cette régie, dit le *Revue*, est rigoureuse, et, le jour où sa réserve de billets serait épuisée, par le retrait des dépôts publics ou privés par exemple, elle se verrait obligée de fermer ses portes, c'est-à-dire que tout le système de circulation et de crédit de l'Angleterre serait instantanément arrêté. Dans les grandes crises financières, qui se sont produites depuis 1844, la Banque aurait été amenée à cette extrémité, ou tout au moins elle se serait vue contrainte de suspendre ses comptes, si un vote précipité du Parlement n'avait dans ces occasions autorisée à émettre des billets au delà de la limite légale, pour faire face aux besoins de la situation. Cette mesure a chaque fois sauvé la situation, et changé le cours de la crise. Mais elle a l'inconvénient de constituer une violation temporaire de la loi, et avant d'y recourir, la Banque cherche avant tout à limiter cette extrémité en limitant ses escomptes, c'est-à-dire en refusant son aide au commerce alors qu'il en a le plus besoin, et qu'il est disposé à la payer à tout prix.

D'après un nouveau projet proposé, le gouvernement élabore un projet de loi destiné à rendre légale l'émission de billets à découvert.

Le conseil de la Banque serait autorisé à émettre des bank-notes au delà de la limite fixée par la charte de 1844, chaque fois que le taux de l'escompte aura atteint un certain niveau exceptionnel, 10 0/0 par exemple, ou 12 0/0.

Une monnaie universelle et décimale.

M. Eugène Péligré poursuit un rêve d'une réalisation bien difficile : l'unification monétaire. Les discussions qui se sont produites, en 1867, dans les conférences monétaires, auxquelles ont pris part des représentants autorisés de presque toutes les nations commerçantes, ont fait ressortir les difficultés qui s'opposent à une entente commune. Cependant, il est deux points sur lesquels l'accord a été unanime : la convenance de chercher dans l'étalon d'or les bases des rapprochements monétaires à établir entre les différents Etats ; le vœu que toutes les monnaies soient frappées au titre de neuf dixièmes de fin.

M. Péligré est d'avis que le maintien de ce titre est un obstacle sérieux à l'adoption d'une monnaie commune, et qu'il est possible, avec des alliages d'or convenablement choisis, de produire des pièces décimales de poids, se prêtant mieux que les monnaies actuelles à l'unification. Notre pièce d'or principale, la pièce de 20 fr. pèse 6 gr. 451. poids bien peu décimal qui ne peut évidemment servir de base à une entente universelle.

Faire une monnaie d'or présentant la triple condition d'être décimale de poids, de titre et de valeur, cette valeur étant exprimée en francs d'argent, est un problème impossible à résoudre. L'une des trois conditions doit nécessairement être sacrifiée aux deux autres.

Est-il avantageux de sacrifier la décimalité du poids à celle du titre ? M. Péligré répond non. On est donc réduit à chercher quelle serait la composition d'un kilogramme d'or monnayé dont la valeur, au lieu d'être de 3,000 francs au titre actuel, serait, à d'autres titres, de 3,000, 2,500 ou 2,000 francs.

Il suffit pour cette recherche, de consulter les tarifs des matières et espèces d'or et d'argent qui font connaître la valeur de ces métaux à un titre donné, et d'y ajouter les frais de fabrication. Ces frais sont actuellement en France, de 6 fr. 70 par kilogramme d'or à 900 millièmes. Le kilogramme d'or à 3,000 fr. correspond, dans ces conditions, au titre de 871 millièmes. Les onces de Naples, les ducats de don Carlos, les ducats courants de Danemark, les séquins de Tunis présentaient exactement cette composition. Cet alliage se prête mal aux coupures, puisque 5 grammes représentent 15 fr., 2 1/2 grammes 7 fr. 50, etc. L'alliage à 2,500 fr. le kilogramme correspond au titre de 725 millièmes, avec 8 fr. environ pour les frais de fabrication. Les bijoux qu'on fabrique en France sont au titre très voisins de 750 ; mais l'addition à l'or du cuivre seul fournit un alliage trop dur pour le travail, les fabricants remplacent donc une partie de cuivre par un poids égal d'argent, dans la proportion de 100 à 125 millièmes. Pour la monnaie, il conviendrait de tenir compte de la valeur de ce dernier métal, ce qui abaisserait la proportion d'or à 720 millièmes. Avec cet alliage, la pièce de 25 francs pèserait 10 grammes, elle aurait sensiblement la valeur de la livre anglaise. La pièce de 30 francs pèserait 8 grammes. Sauf la complication résultant de l'addition de l'argent, cet alliage se prêterait assez bien aux divisions monétaires.

Le métal à 2,000 francs le kilogramme contient 580 parties d'or pour 1,000 parties, avec 6 fr. 57 pour les frais de fabrication. Ce titre, comparé au titre actuel, est très bas. En admettant qu'un tel alliage présente les qualités monétaires désirables, les relations simples de poids et de valeur qu'il présente avec l'argent, sont séduisantes.

| | | |
|--|--|--|
| 1,000 gr. valent en or, 2,000 fr. ; en argent. 200 fr. | | |
| 10 — — — — — 20 — — — — — 2 | | |
| 5 — — — — — 10 — — — — — 1 | | |
| 2.5 — — — — — 5 — — — — — 0.50 | | |

Relations aussi simples, aussi décimales que possible. Avec le cuivre seul allié à l'or, dans ces proportions, il est impossible d'obtenir un métal malléable d'une belle couleur et d'une bonne conservation. Mais en remplaçant une partie du cuivre par du zinc, on obtient d'excellents résultats. M. Pélégot cite, à ce sujet, plusieurs compositions réunissant assez bien, par exemple celle-ci : or, 580 ; cuivre, 372 ; zinc, 48.

Avec des alliages semblables, il est possible de fabriquer une monnaie décimale de poids, ayant probablement les qualités qu'on recherche dans les pièces d'or qui circulent actuellement, et conservant toute leur valeur. M. Pélégot penso bien qu'on ne peut songer à introduire inopinément une telle modification dans les habitudes monétaires ; c'est donc avec un sentiment purement platonique qu'il s'est occupé de cette question. Les avantages qui résulteraient de l'adoption de l'alliage proposé par M. Pélégot sont les suivants : le poids devenu décimal rattacherait cette monnaie au système métrique ; le volume des pièces étant notablement augmenté, celles-ci seraient d'un usage plus commode. Lorsque la circulation métallique était plus active on se plaignait de la dimension de la pièce de 5 francs, qu'on trouvait trop grande en argent et trop petite en or. Ces 10 grammes d'or, valant 20 francs, en limitant leur rôle à celui de monnaie internationale, n'entraîneraient pas la refonte des pièces existantes ; ils pourraient circuler avec ces dernières sans qu'il y ait confusion ; il suffirait de donner aux nouvelles pièces une épaisseur un peu plus grande. A surface et à dureté égales, elle perdrait moins par l'usure. Enfin, comme elle ne ressemble à aucune des monnaies en circulation, elle respecterait les susceptibilités nationales, qui font aussi obstacle à l'unification monétaire.

P. T. Barnum au public.

Certains Exhibiteurs sans scrupule ayant réussi à accrédiiter dans le public la rumeur mise par eux en circulation qu'en l'aisant Boston je diviserai ma grande Ménagerie Ambulante, je tiens à déclarer qu'une telle idée n'a pu être entretenue par moi un seul instant.

Cette vaste entreprise, à laquelle une somme de un million cinq cent mille piastres a été affectée, est le couronnement de ma vie d'Exhibiteur de Ménagerie et quoique j'aigis contre l'avis d'un grand nombre d'Exhibiteurs expérimentés, je t'endrais à ma détermination de garder la combinaison monstre intacte pendant toute la saison.

Le serviteur obéissant du public.

P. T. BARNUM.

18 juillet

Vocabulaire explicatif de termes employés dans le commerce.

EFFETS A RECEVOIR. Bills receivable.—Effets dont le montant doit nous être payé, tels que lettres de change ou billets faits et passés à notre ordre, et que nous transférons à un autre par voie d'endossement ; traites que nous tirons sur un débiteur. — Titre du compte de ces effets, qu'on intitule aussi *Lettres et Billets, Traités et remises.*

EFFETS PUBLICS. Stocks. Public funds.—Rentes sur l'Etat. — Titres des emprunts faits par l'Etat ou par les villes, tels que les inscriptions de rentes sur l'Etat, les bons du Trésor, les rentes de la ville de Paris, etc. ; titres émis par les compagnies anonymes ou privilégiées, tels que les actions de la Banque de Montréal, les actions des compagnies des canaux, des chemins de fer, d'assurances, etc. On classe aussi

parmi les effets publics les titres d'emprunts émis par les Gouvernements étrangers.

EMBALLAGE. Packing.—Enveloppe extérieure de la marchandise : ce qui la contient comme fûts, caisses, paniers, sacs, etc.—Quelques emballages n'ont pas subi de changement et sont exclusivement affectés à certains produits : on peut souvent, à leur aspect, reconnaître la provenance et la qualité des marchandises.

Emballage en gras et en maigre. En toile goudronnée appliquée sur les caisses pour préserver les objets de l'humidité, puis en paille et toile.—**Emballage en maigre,** emballage en simple toile et paille recouvrant les colis. On fait l'emballage particulier de marchandises d'exportation, comme objets de l'industrie parisienne, horlogerie, porcelaine, cristaux, etc., en garnissant les objets de paille, de foin, de rognures de papier, ou de toute autre matière analogue.

EMBARCATION. A small vessel or boat ; a craft.—Nom général de tous les petits bateaux, comme barques, chaloupes, pirogues, canots, etc.

EMBARGO ou arrêt de prince, arrêt de puissance étrangère (Embargo).—C'est l'obstacle qu'un souverain apporte au départ d'un navire qui se trouve dans un port de sa domination, dans la vue, soit d'empêcher des communications avec ses ennemis, soit de l'employer à son service.

ENCAISSER UN EFFET, etc. To cash a bill, etc.—En recevoir le montant en espèces.—*Sauf encaissement, sauf rentrée (when encashed ; in case of due payment).* Ces mots s'ajoutent à l'indication du crédit conditionnel donné à quelqu'un pour sa remise d'un effet ou d'un titre commercial quelconque, c'est à-dire qu'il est subordonné à l'encaissement de ces valeurs.

ENCHENER. To bid ; to overbid.—Donner d'une marchandise ou d'une valeur quelconque un prix plus élevé que le prix déjà offert.

ENDOS OU ENDOSEMENT. Endorsement.—Transmission d'ordre au dos d'un effet pour en céder la propriété. Conformément à l'usage, le premier endossement s'écrit sur le verso de l'effet du côté de la signature.—On dit *endos en blanc (endorsement in blank)*, quand la signature est seule, parce que le porteur peut le remplir à son ordre ou à celui de tout autre individu ; il vaud mieux cependant que l'endossement soit régulier et complet.

ENDOSSEUR UN EFFET. To endorse a bill.—Mettre un endos à un effet, le passer à l'ordre de quelqu'un par ces mots ; *payez à l'ordre de... valeur...*—On endosse aussi un *connaissance* pour passer la marchandise à une autre personne, par ces mots : *délivrez à M... les marchandises désignées en l'autre part, on passez à l'ordre de M...*

ENTREE. Entry.—Faire une entrée au Journal, c'est à-dire passer au Journal écriture d'une opération de commerce, faire un article de Journal.

ENTREPOINT. Between-decks.—Partie de l'intérieur d'un navire entre le pont principal et celui qui se trouve au-dessus de la cale. On dispose souvent dans cette partie des logements pour une seconde classe de passagers que l'on désigne sous le nom de *passagers d'entrepont (steerage passengers)*.—L'arrière de l'entrepont, partie distincte et séparée (*Chambre*), est ordinairement destiné au logement de l'état major de l'équipage et des passagers de première classe. Le logement de l'équipage est sur l'avant.

ENTREPOT (En). In bond. Short price.—On ajoute cette dénomination au prix de la marchandise, lorsque les droits devront être acquittés par l'acheteur.

H. CHARLEBOIS

Epicier en Gros et en Détail
Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles
No. 96, RUE MCGILL
Vis-à-vis le march Ste. Anne
MONTREAL

24 juillet 42 42
Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de
F. X. BENOIT, de Somerset, FAILLI.
Un bordereau des dividendes a été préparé et retenu ouvert aux oppositions jusqu'au 5 AOUT prochain, après lequel jour les dividendes seront payés.
G. H. DUMESNIL,
Syn. Ho.
42-43
Montréal, 12 mai 1873.



PROVINCE DE QUEBEC
CHAMBRE DU PARLEMENT
Bills Privés

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis doivent être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premiers samedis" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 21 juillet 1873.

Chemins de Fer du Canada Central

DE
Brockville et d'Ottawa.



Achetez vos Billets pour Ottawa via
Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec
les Trains du Grand-Tronc.

Trois Trains Express Quotidiens.

| D E P A R T. | |
|----------------|------------------------|
| Brockville | 7.20 A. M. 4.00 P. M. |
| Ottawa | 9.30 do 4.45 do |
| Kentfrew | 8.00 do 3.00 do |
| A R R I V E E. | |
| Ottawa | 8.00 P. M. 12.30 P. M. |
| Kentfrew | 2.00 do 9.45 do |
| Brockville | 1.50 do 9.45 do |

Ces chemins sont de la même largeur que le Grand Tronc, et il n'y a par conséquent aucun transbordement de nos wagons que les wagons ont été chargés.

H. ABBOTT,
Géomètre.
Rocky. le. 6 Mai 1872.

PROSPECTUS

LA

Compagnie Canadienne

DES

METAUX

Capital.....\$200,000.00
Montant des Parts.....\$100.00

Directeurs Provisaires
CHAS. H. LETOURNEUX, Ecr., Président ;
HILAIRE BELIVEAU, Ecr., Vice-Président.
Directeurs
J. T. LETOURNEUX, Ecr. ;
CHAS. NELSON, Ecr. ;
VITAL GRENIER, Ecr. ;
ONEZIME DEBLOIS, Ecr.

Cette Compagnie a été incorporée par un acte du Parlement fédéral, passé durant sa dernière session. Son objet est, clause 11^e de fonder et "d'établir des maisons de commerce dans toutes les parties de la Puissance du Canada, pour l'importation, l'exportation et la vente en général des métaux et de tous autres articles se rattachant généralement à cette branche de commerce."

Elle pourra aussi s'amalgamer (clause XIII) avec la compagnie d'acier du Canada ou avec toute autre compagnie formée dans le but de fabriquer et de façonner les métaux et les minerais en général.

Le capital est fixé à \$200,000 (susceptible d'être porté à \$300,000) divisé en 2,000 parts de \$100. Elle entrera en opérations dès que \$50,000 auront été versées. La balance du capital ne deviendra exigible que dans le cas où "à la suite de pertes ou autrement, le capital et l'actif disponibles de la compagnie, en sus et au-delà de tous ses engagements et obligations serait réduit au-dessous de la dite somme de \$50,000" et les versements ne devront pas dépasser le montant nécessaire pour atteindre cette valeur de \$50,000 (clause XIème).

Déjà les promoteurs de cette compagnie, qui tous emploient le fer soit comme matière première, soit comme article de commerce, ont souscrit \$25,000 au fonds capital. Ce fait seul doit donner au public la plus entière confiance.

Il ne faut pas s'étonner de cet empressement. Le champ ouvert à cette compagnie est très vaste et sa carrière ne pourra manquer d'être heureuse. Les métaux constituent l'un des principaux objets de notre commerce intérieur et extérieur. Ces importations de fer, d'acier, etc dépassent \$9,000,000 annuellement et nul doute qu'elles ne reçoivent une nouvelle impulsion des grands chemins de fer et travaux publics qui sont projetés en si grand nombre.

Ce commerce est très profitable, et les actionnaires peuvent compter sur 12 à 15 p 100 de profits, tous frais payés. Ceux qui connaissent le commerce de ferronnerie savent que cette évaluation est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité.

C'est cette conviction qui a engagé les promoteurs à constituer une compagnie puissante qui pourra jusqu'à un certain point contrôler le marché et contribuer au développement des ressources du pays.

Les directeurs nommés dans l'Acte sont tous engagés dans le commerce de ferronnerie où ils jouissent de la position la plus honorable et ils offrent au public les garanties les plus sérieuses de capacité, d'intégrité et d'entente des affaires.

Les conditions de la souscription sont 1 p. 100 en souscrivant ; 10 p. 100 après l'organisation de la Société, et 10 p. 100 de trois mois en trois mois jusqu'à ce que \$50,000 soient versés.

BANQUIER : LA BANQUE DU PEUPLE
COURTIERS : MORIN & CIE.

Les Livres sont ouverts et l'on peut souscrire en s'adressant à M. MORIN & CIE., No. 1, rue St. Nicolas, Montréal.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 24 JUILLET 1873.

Compagnie canadienne des métaux.

Nous expédions aujourd'hui à tous nos abonnés une copie du prospectus de la compagnie canadienne des métaux, dans l'espérance que chacun d'eux se fera un devoir de souscrire au moins une, sinon plusieurs parts. Au bas du prospectus se trouve un blanc d'ordre imprimé que l'on voudra bien remplir et nous renvoyer immédiatement. Notre intention est de voir tout le capital souscrit par les marchands canadiens, tant de la campagne que de la ville. Ils y trouveront un double avantage dans leurs achats et dans les profits qu'ils retireront de ce placement.

La compagnie actuelle est organisée dans les meilleures conditions de succès. Ses promoteurs sont des hommes d'affaires qui ont acquis un nom des plus honorables et qui tous sont engagés dans le commerce de ferronneries. Ils y ont engagé des capitaux considérables, ayant déjà souscrit \$25,000 avant la demande de leur acte d'incorporation. On conçoit qu'ils ne sont pas entrés dans une entreprise de ce genre avant d'avoir bien calculé toutes les chances et constaté que les perspectives de succès étaient certaines.

L'acte d'incorporation offre d'ailleurs toutes les garanties possibles. Le capital est fixé à \$200,000 ; mais les directeurs ne peuvent faire payer aux actionnaires plus de 25 p 100 de leur souscription—c'est-à-dire \$50,000—à moins que des pertes considérables aient fait disparaître non-seulement les profits, mais encore une partie du capital. Dans ce cas les directeurs seront obligés de réunir les actionnaires qui pourront porter remède à tout ce qu'il pourrait y avoir de défectueux dans l'administration.

Et comme les directeurs seront nommés par les actionnaires, qu'ils ne pourront être élus à ce poste à moins d'avoir soucrit vingt parts et payé tous leurs versements, il est clair qu'ils auront tout intérêt à bien gérer les affaires et à ne pas exposer leurs capitaux. En sorte que la charte de la compagnie offre aux souscripteurs toutes les garanties de sécurité qui peuvent être raisonnablement exigées.

Presque tous les marchands de la campagne vendent plus ou moins de ferronneries, et le fait de souscrire une ou plusieurs parts contribuera à fonder leur crédit dans cette maison et à leur faire obtenir des conditions plus avantageuses. Cela seul suffirait à justifier n'importe quel commer-

çant à donner son concours à l'entreprise actuelle.

Mais ce n'est pas tout. Outre le profit indirect qui résultera de la position d'actionnaire, il y a encore les profits directs et immédiats qui résulteront des transactions de la compagnie.

En les plaçant à 12 1/2 ou 15 p. 100 du capital, les directeurs ont voulu choisir le taux le plus bas possible, afin d'éviter toute déception, préférant faire aux actionnaires une surprise agréable qu'autrement au bout de l'année. C'est le minimum des profits qu'ils ont évalué. Il n'y a pas une branche d'affaires qui soit plus prospère que le commerce des métaux, et cette prospérité ne peut qu'augmenter à mesure que les entreprises publiques se développent et que le réseau des chemins de fer prend de l'extension.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons décidé de donner à l'entreprise actuelle tout notre appui et que nous engageons les abonnés du *Négociant Canadien* à lui donner aussi leur concours.

Les récoltes de 1873.

Après avoir dépouillé les principaux journaux des Etats-Unis, nous croyons pouvoir résumer de la manière suivante l'état présent des récoltes :

Dans le Maine, le foin qui forme la principale récolte, atteindra probablement la moyenne du rendement. Le New-Hampshire souffre de la sécheresse, et la perspective, à l'heure qu'il est, n'est pas très brillante. Le Massachusetts et le Connecticut ont besoin de pluie, mais là où l'humidité ne fait pas défaut, maïs, céréales et herbes viennent assez bien. Le Vermont et le Rhode Island sont les deux seuls Etats de la Nouvelle Angleterre qui promettent de beaux résultats.

Il règne une grande sécheresse dans toute la section du pays qui s'étend de la Nouvelle-Angleterre à la partie occidentale de l'Etat de New York, y compris tout le New Jersey, la partie orientale de la Pennsylvanie et presque tout le Maryland et le Delaware. Les plus belles fermes du pays souffrent beaucoup de cet état de choses. Les légères pluies de la semaine dernière ont fait grand bien à l'herbe dans toute cette région, mais n'ont pas suffi aux terres labourées qui les ont absorbées en un clin d'œil. Le maïs revêt généralement une couleur jaune et malade, c'est fort mauvais signe. Cependant, si la pluie vient à temps, dans l'espace de huit ou dix jours, et si les gelées ne commencent pas trop tôt, on obtiendra les trois quarts d'une récolte.

Les pommes de terre n'ont pas beaucoup souffert et peuvent se passer de pluie pendant plusieurs semaines encore, si l'on maintient le sol dans les conditions nécessaires. L'avoine a besoin d'eau, moins cependant que le maïs. Le blé pousse bien là où les terres sont bonnes et bien préparées, il ne semble pas avoir été du tout affecté par l'absence de pluie. Les pâturages sont épuisés, et la petite quantité d'eau que nous avons eue, il y a une semaine, a seule empêché qu'on n'ait manqué de lait, déjà peu abondant depuis les

premiers jours de la saison, à cause d'un printemps si tardif. Quant à la récolte de foin, elle n'atteindra guère un chiffre au-dessus de la moitié de la moyenne habituelle. Par compensation, la qualité en sera excellente, et si la sécheresse continue, il sera mis en grange en parfait état, ce qui donne à penser que les pertes ne seront pas aussi sérieuses qu'on aurait pu le redouter. Il va sans dire que les légumes les arbres nouvellement plantés, et toutes sortes de fruits ont eu gravement à souffrir, selon les conditions de terrains plus ou moins favorables où ils sont placés.

Si nous nous dirigeons vers l'Ouest, au-delà de la section que nous venons de parcourir, nous trouvons, dans la partie occidentale des Etats de New-York et Pennsylvanie, les différentes cultures en pleine prospérité. L'Ohio ne se plaint pas non plus, et les récoltes promettent d'atteindre la moyenne annuelle sur toute la ligne. Le blé est très beau dans le Michigan, et la moisson aura lieu, généralement, vers le milieu de juillet. Le froid dont on a souffert au printemps, a forcé de replanter le maïs en beaucoup d'endroits, mais l'été lui a donné une forte impulsion. Quelques parties de l'Indiana ont été exposées à des pluies si abondantes et à une température si basse, qu'on n'avait encore que peu labouré jusqu'au 15 du mois. Il en est naturellement résulté quelques retards. Dans la partie septentrionale de l'Etat, les récoltes sont plus avancées.

On peut partager l'Illinois en deux sections, l'une au nord, l'autre au sud. Elles n'ont, ni l'une ni l'autre, souffert de la sécheresse qui avait été tellement forte, les deux années précédentes, que les trains de chemins de fer portaient leur provision d'eau à de grandes distances. Dans la partie septentrionale de l'Illinois, les pluies ont tellement abondé et les conditions du sol ont été si mauvaises pour le labourage, que le maïs n'a été planté que beaucoup plus tard que d'habitude et en quantité très limitée. A l'exception du bassin du Rock River, cet état de choses se remarque, en général, depuis le 39^e degré de latitude jusqu'à la frontière de l'Etat au Nord. La grande zone comprise entre les parallèles de Champaign, Decatur et Springfield ne produira, d'après des rapports unanimes, qu'un peu plus d'une demi-récolte. Au sud du 39^e degré de latitude, c'est surtout le blé qu'on cultive. La moisson est déjà faite et a donné des résultats magnifiques, en qualité et en quantité. C'est de ce produit que les premières qualités de farine de St. Louis se manufacturent. Nous devons ajouter que la partie méridionale de l'Indiana et du Missouri et certaines sections de l'Arkansas, du Kentucky et du Tennessee cultivent la même espèce de blé appelée *may wheat*, et que cette récolte est partout également prospère cette année-ci. C'est à St. Louis qu'elle cherche, toute entière, un débouché.

Le Wisconsin n'a pas eu trop de pluie, et le maïs, le blé, l'orge et les légumes en général, atteindront le chiffre moyen. Dans le Minnesota, les récoltes seront abondantes; le blé, surtout, promet beaucoup.

Le Kansas a eu d'eau juste ce qu'il lui fallait, et récoltera une grande quantité de maïs ainsi que de blé. Cette dernière denrée avait peu donné l'année précédente.

La perspective est, en général, très belle dans le nord du Missouri. L'Iowa serait l'Etat le plus favorisé, n'était la présence des sauterelles dans quelques comtés du nord-ouest. Elles font de grands ravages. On ne dit pas quelle est l'étendue du pays envahi, mais ce ne sont, habituellement, que des sections limitées. De terribles

invasions ont fondu sur le Nebraska, en mai et dans les premiers jours de juin; les terrains bas ont éprouvé des dommages considérables. Ces commotions y ont été heureusement toutes locales, et l'on peut espérer une récolte moyenne dans cette partie de l'Etat. Les produits du sol, dans tout le Nebraska, dépasseront le chiffre usuel, à cause du grand nombre de fermes nouvelles. Le maïs est la principale denrée; le blé d'hiver est assez pauvre; le blé de mars donne de belles espérances.

Il semble résulter de cette énumération que la récolte de blé, dans le nord, atteindra largement la moyenne, tandis que le maïs ne donnera probablement qu'une demi-récolte, peut-être les trois quarts d'une récolte. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'il reste encore beaucoup des produits de l'année dernière et une certaine quantité de ceux de cette année-ci. Les prix n'en paraissent pas moins devoir monter, sur de nombreuses demandes d'Europe.

La Virginie de l'Ouest n, en somme, la perspective de belles récoltes, comme l'Ohio. Le Kentucky, arrive à la moyenne. La Virginie, également, pour tout ce qui est blé et autres céréales; elle la dépasse dans la culture du maïs. Huit comtés méridionaux de cet état sont maintenant plantés en coton. La récolte de maïs sera magnifique dans les hautes terres de la Caroline du Nord. Dans les terrains bas, l'herbe nuit beaucoup. Le Tennessee de l'Est produit du foin en abondance et le reste en quantité ordinaire. Le Tennessee de l'Ouest a de bonnes récoltes de coton et de maïs. Dans les sections méridionales de la Georgie et de la Caroline du Sud et, à tout prendre, dans presque tous les Etats cotonniers, les pluies continuelles et abondantes ont rendu les travaux très difficiles et fait pousser l'herbe. La chenille fait de grands ravages, mais ne se montre, heureusement, que dans les localités restreintes. D'après les rapports de Washington, la récolte de coton serait plus forte que celle de l'année dernière. C'est peut-être beaucoup dire, mais l'on reconnaît, en général, que le nombre d'acres affectés à cette culture, n'a jamais été aussi considérable.

La canne à sucre exige des soins continus en Louisiane pour la débarrasser de l'herbe. Certaines parties du Texas ont eu trop de pluie; dans d'autres comtés, les sauterelles détruiraient d'abord la végétation maïs finirait par s'en aller. Le blé du Sud atteint le chiffre moyen, qui n'a jamais été, d'ailleurs, très élevé. La qualité en est très bonne, mais souffrirait probablement de l'humidité, attendu qu'on le laisse en tas jusqu'au moment de le battre.

En Californie, malgré la sécheresse, la récolte de blé sera meilleure qu'on ne s'y était attendu. La perspective, dans l'Oregon, est plus satisfaisante qu'en 1862. Les territoires de Montana et du Idaho constatent une augmentation de toutes les différentes récoltes, surtout de celle de blé. Le Wyoming ne produit que peu de chose. Le Colorado a plus de terres en culture qu'auparavant. L'Arizona et le Nevada auront probablement un excédant de produits du sol; on y a cultivé plusieurs vallées nouvelles. Dans le Nouveau-Mexique, l'agriculture est à peu près au même point où elle était il y a 150 ans. Dans ces différents territoires, ce ne sont pas les pluies que l'on craint; l'ennemi de la végétation c'est la sauterelle qui fait son apparition tous les trois ou quatre ans. Elle est établie en permanence dans l'Utah, qui, cependant, a expédié du blé dans les Etats de l'Est l'année dernière. En somme, la récolte de céréales des Etats Unis dépasse-

ra probablement celle de 1872. Reste à dire quelques mots des fruits. L'hiver a été très rude presque partout; la conséquence en a été la destruction de presque la moitié des pêcheurs du pays. Des pépinières ont éprouvé d'immenses dommages.

Des pommiers des espèces les plus vivaces sont morts. Les fruits à noyau ont eu à souffrir; il n'y aura guère plus d'une demi-récolte de fraises. Les vergers du Delaware ont été les moins cruellement traités. Dans l'Ouest, le froid les a tous tués. La culture des arbres fruitiers a éprouvé des pertes qu'elle n'avait pas subies depuis 80 ans.—Bulletin de New-York.

Les chemins de fer anglais.

L'*Economist* a publié récemment un tableau comparatif des recettes de dix-huit Compagnies de chemins de fer anglais, en 1872 et 1873, pour la moitié de l'année se terminant au 24 mai.

Ce tableau constate pour 1872 une recette de £15,601,611 et de £16,732,711 pour 1873, c'est-à-dire une augmentation de £1,131,550 au profit de 1873, soit 7 0/0 de surplus sur le produit de 1872. Les Compagnies dont l'augmentation a été la plus forte sont le London & North Western, le Midland, le North Eastern et le Glasgow & South Western. Nous ne citons que les grandes Compagnies. Le Lancashire et le Yorkshire n'ont eu qu'une augmentation insignifiante de 3 0/0. Ces recettes comprennent le produit des voyageurs et le produit des marchandises. Il est intéressant de constater la part due à chaque produit dans la somme totale. Or, en ajoutant à l'année 1873 la recette de la Pentecôte qui n'était pas comprise dans le produit total indiqué plus haut pour la demi-année de 1872 et celle de 1873, on a pour l'augmentation totale de la demi-année 1873 sur celle de 1872 le chiffre de £1,141,816. Ce chiffre comprend £247,572 pour l'augmentation des recettes sur les voyageurs et £894,244 pour les recettes sur les marchandises. On arrive donc, par la comparaison de la demi-année 1873 avec la demi-année 1872 à cette conclusion que pour 1873 la recette des voyageurs s'est accrue dans la proportion de 21 7 0/0—et celle des marchandises dans la proportion de 73 3 0/0. Ce résultat est digne d'attention et l'*Economist* ne manque pas de le commenter.

On s'attendait, à la fin de l'an dernier, à une diminution du produit des chemins. Plusieurs symptômes semblaient l'annoncer: le nombre des passagers croisait dans une proportion moindre qu'à l'ordinaire;—l'augmentation des recettes pour les marchandises était due à l'augmentation du prix de transport. Bref, on en arriverait à cette conclusion que le moment, soit d'une baisse de recettes, soit d'une augmentation due à une réduction des prix ne serait pas éloigné. Or, les résultats de cette année ont trompé les prévisions. Et d'abord, le produit des chemins de fer n'a pas baissé. Le surplus de la première demi-année de 1872 jusqu'au 12 mai avait été en comparaison avec la même période de temps de 1871, de £263,000, et le surplus de 1873 pendant une période égale par rapport à 1872 a été de £1,117,000. Ce qui fait £154,000 à l'avantage de 1873. Le partage de ce surplus entre la recette des voyageurs et celle des marchandises indique que l'augmentation est due partout aux marchandises, bien que les prix de transport n'aient point été abaissés,—et que le nombre des voyageurs a diminué, bien que les prix aient été réduits, comme nous allons le voir. En 1872, le surplus s'était partagé dans la proportion de £404,

900 pour les voyageurs et de £559,000 pour les marchandises, — soit 41 9 0/10 contre 58 1 0/10 du total. En 1873, le surplus s'est partagé dans la proportion de £247,572 pour les voyageurs et de £894,244 pour les marchandises, — soit 21 7 0/10 contre 78 3 0/10.

Cette faible proportion du surplus sur les voyageurs est attribuée à ce fait que des voitures de troisième classe sont ajoutées maintenant à tous les trains. De cette façon le prix du transport des voyageurs n'ont tiré aucun profit de la diminution. Ainsi pour le Midland (chemin central), le surplus de la recette des voyageurs ne s'est élevé que de £18,000, — pour le North Western, de £53,000. Pour le Great Western et le Lancashire et la Yorkshire, il y a eu diminution dans la recette. Il faut tenir compte, à vrai dire, de la mauvaise saison et de la baisse dans la fabrication du coton. Mais l'innovation des voitures de première classe depuis l'an dernier ne paraît pas avoir été sans influence sur la diminution des recettes sur les voyageurs.

En définitive, la situation des chemins de fer anglais est toujours des plus prospères, malgré l'augmentation des salaires et du prix du charbon.

MARCHE MONÉTAIRE.

22 juillet 1874.

Le marché lourd. Les parts de banque ont été faibles et il n'est fait de transactions aux prix suivants :

Table with columns: STOCKS, Ache-teurs, Ven-teurs. Lists various banks and financial institutions with their respective stock prices.

Change

Table with columns: Bank/Location, Price. Lists exchange rates for London, New York, and other locations.

Par L. J. FORGET, courtier, 43, rue St. François-Xavier.

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

6

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOUR-NEUX.

* Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.

Large table listing various metal and iron products with their prices per unit. Includes items like Acier fondu, Antimoine, Balances, Bains en fonte, etc.

Large table listing various mining and iron products with their prices per unit. Includes items like Fusée de Mine, Fonte par tonneau, Fer blanc par casse, Charcoal, etc.

Table of market prices for various goods including Grains, Houblon, Huiles, Laines, Magenta, Marinades, Mastique, Melasse, Mine de plomb, Produits chimiques, and Spritueux, Vins, &c.

Table of market prices for various goods including Sal Epsom, Soudes caustiques, Savon, Sucre, Tabac, The, Young Hyson, Twankay, Soucheq et Congou, Vitres, and Spritueux, Vins, &c.

Table of market prices for various goods including Martell, Jules Robin et Cie, Sazerac Desforges et Cie, Coran et Cie, P'net, Castillon et Cie, Central Vineyard Proprietors, Old Vineyard Proprietors, Gerin, C. Bruchant et Cie, Gendevre, Boil and Dunlop, DeKuyper, Houtman, Henneker, Key Brand, Beuker, Lincbrink, Caisnes Vertes, Boil et Dunlop, DeKuyper, Houtman, Henneker, Key Brand, Beuker, Caisnes Jaunes, Key Brand, Caisnes Bleues, Key Brand, Old Ton, Booth, Bernard, Klett, Whisky Ecossais, Ramsay, Bullock, Lude & Cie, Stewart, Whisky Irlandais, Cork Distillery, Duville, Whisky de Seigle, En douane, Acquitte, Rhum, Jamaïque, Demarara, Cuba, Vins Xeres, Valette, Paul Emile Thomas, Montillo, Lacave, Penartin, Domecq, Malvoisie, Cramp Sutter et Cie, Vin de Gingembre Ber, Domestique, Porto, No. 1 et 2, Tarragona, Catalana, Moliner, Graham No. 1, No. 2, No. 3, No. 4, Hunt, Odley, Cramp & Forestier's O, OOO, autres marques, Champagne, Moet & Chandon, No 1 bouteilles, No 2 bouteilles, Beecher, Jules Mumm, Bouché Fils, A. Collin Barts blanche bott., Alcool, (Highwines) 50 degrés en douane, H. Corby, J. P. Wiser, Gooderham & Worts en douane.

LISTE ALPHABETIQUE DES ÉPICERIES ET AUTRES MARCHANDISES

A VENDRE PAR

PIERRE JOLY & CIE

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

D'Épiceries, Vins, Liqueurs, Tabac, Cigares, Farines, Lard, Jambons, Saindoux, Beurre, Fromage, &c.

No. 264, Rue St. Paul, et Nos. 209 et 211, Rue des Commissaires

MONTREAL

| A | D | M | S |
|---|--------------------------------------|----------------------------------|--|
| Alun..... | Dattes..... | Marschimo..... | Rum de Jamaïque..... |
| Allumettes..... | | Moutur e..... | do Demorara..... |
| Amiandes..... | E | do Columan..... | Régisse..... |
| do Molles..... | Épingles de bois pour le linge..... | do de Wix..... | Raisins de Corinthe..... |
| do Dures..... | Époussetoirs..... | do Français..... | Riz brut et Riz moulu..... |
| do Écailées..... | Épices moulues de toutes sortes..... | Macaroni..... | |
| do Tarragone..... | Extrait de bois de Campêche..... | Mélissos..... | S |
| Arrow Root..... | Enveloppes..... | Manches de Plumes..... | Savon de Castille..... |
| Anehols..... | Eau de Cologne..... | Manqueveau..... | Sel d'Épsoin..... |
| Alc anglais..... | do Floride..... | Muscades..... | Son..... |
| Absynthe de Dayman..... | Eau-de-Vie..... | Murinales..... | Sirop de Mme. Winstow..... |
| do Vermouth..... | Esprit de Vin..... | Mino de Plomb de James Dome..... | Salpêtre..... |
| do John Bull..... | Encre à écrire..... | Manches de Haches..... | Sel gros..... |
| do Suisse..... | Éponges assorties..... | Morue sèche..... | do fin..... |
| Anguilles Salées..... | Encre à marquer..... | do Verte..... | do en pot de Cristal..... |
| Ananas..... | Essence de Peppermint..... | Miel..... | Soufre en poudre..... |
| do conserves..... | Empois..... | Mèches de Lampes..... | do un bâton..... |
| | | | Sucre de toutes sortes..... |
| B | F | N | Savon de toutes sortes..... |
| Barley Pot..... | Flacons vides..... | Noisettes..... | do e Toilette de toutes sortes..... |
| do Pearl..... | Figues..... | Noyau..... | Sirop de toutes sortes..... |
| Balaïs..... | Farine..... | Nitrokali..... | Sardines à l'huile..... |
| Bonnes, assortiment complet..... | Farine d'avoine..... | Noir de fumée..... | do Stanton's Relief..... |
| Bières..... | do de blé d'Inde..... | do Anglais..... | Sagon..... |
| Briques à couteau..... | Picelle à Labouer..... | do Américain..... | Soda à Pâte..... |
| Brandy..... | Fil à attacher..... | Noix de Grenoble..... | do de Laver..... |
| Bien en bouteilles..... | do de couleur..... | Nouritures pour enfants..... | Séné..... |
| do en billes..... | Farine de Sarrasin..... | | Salsepareille..... |
| Biscuits de matelote..... | Froirage de toutes sortes..... | | do de Bri Tol..... |
| Bouteilles vides..... | | | do de Dunne..... |
| do à bière..... | | | Saumon en quartiers..... |
| do à Vin..... | | | do conserve en boîtes d'une livre..... |
| Bonnes, toutes grosseurs..... | G | O | Sirop de Citrons..... |
| Beurre..... | Grains de Trèfle..... | Ochre rouge..... | do Fraises..... |
| Borax..... | Gingembre..... | do jaune..... | do Framboises..... |
| Blanc de Céruse..... | do Moulé..... | Oranges..... | do Salspareille..... |
| Bouchons..... | Gélatine..... | | do d'Ananas..... |
| Blé d'Inde..... | Grauu..... | | do Gingembre..... |
| Bois de Campêche..... | do préparé..... | | do Pelles..... |
| Biscuits de toutes sortes..... | Gin..... | | Saux 2 cercles..... |
| Bois Rouge pour teindre..... | Gomme Arabique..... | | do 3 cercles..... |
| | do Shellac..... | P | do d'Enfants..... |
| C | do de Dragon..... | Plâtre pour la terre..... | Sac de papier de tout's grandeurs au |
| Chandelle..... | do à mâcher clarifiée..... | Pommes sèches..... | prix de la manufacture..... |
| do de suif..... | Graine de Lin pressée..... | Poudre Vaucé..... | Sauce de Harrey..... |
| do Parafine..... | do d'Anis..... | do de Seffitz..... | do au Poivre..... |
| do Belmont..... | do de Chanvro..... | Prunee..... | do de Worcester..... |
| Coton à tèches..... | do de Canary on d'Oiseau..... | Porter de Londres..... | |
| Canoëte..... | Gin Old Tom..... | do de Dures..... | |
| do Moulé..... | do de en facon..... | do de Fluids..... | |
| Chacuit..... | | Poivre Noir..... | |
| Claos de Girofle..... | H | do Blanc..... | |
| do Moulé..... | Harengs..... | do Moulé..... | |
| Câble à Licou..... | Huile à Cheveux..... | Pipes..... | |
| Cristal à laver..... | do de Rose..... | do de Pantale..... | |
| Café..... | do de Palma-christi..... | Plumes d'Acteur..... | |
| do Moulé A..... | Homards en boîtes..... | Papier à écrire..... | |
| do de B..... | Huile de Morue..... | do No e..... | |
| do de C..... | do de Loup Marin..... | do envelopper..... | |
| do de D..... | do de Lard No. 1..... | Peinture de Currie..... | |
| Couperose..... | do de Lard No. 2..... | Pommes..... | |
| Chartreuse..... | do de Lin bouillie..... | Plats de Bois..... | |
| Cigares..... | do de pied de bouf..... | Pain Killer..... | |
| Champagne..... | Huitres conservées en canistors..... | Pain Relief..... | |
| Cidre Champagne..... | Hurons fumés..... | Pâtures de tout's sortes..... | |
| Campêre..... | Huile de Gaster..... | Parfumeries..... | |
| Carayon..... | do de Charbon..... | Pois à Soupe..... | |
| Cook's Favorite..... | do de Foin de Morue..... | do tendus à Soupe..... | |
| Chicorée..... | do Electrique..... | Poudre à écrire..... | |
| Cidre..... | do Vétérinaire, Gaingling..... | Pastilles à Vers..... | |
| C C Corial..... | | Planches à Laver..... | |
| Cruches vides, en Grés..... | J | Poissons de toutes sortes..... | |
| Crayons de mine..... | Jambons..... | Poisson Blanc..... | |
| do Charpentiers..... | | Poudre de Condition..... | |
| do Blanc d'Espagne..... | | do de Simpson..... | |
| Cristal à Laver..... | | do à Plâtre..... | |
| Citrons..... | | Peaux de Chamois..... | |
| Cristal pour teindre toutes couleurs..... | | | |
| Carter à Jour..... | L | | |
| Cordes à ligne..... | Lard en quarts..... | | |
| Cire à cacheter..... | Liqueurs..... | R | |
| Cuveltes à laver..... | do assorties..... | Raisins de toutes sortes..... | |
| Cheminiées de Lampes..... | Lignes à pêcher..... | Résine (Arcausou)..... | |
| Cirage..... | do à tracer..... | Remède du Père Bruno..... | |
| | | | |
| | | | T |
| | | | T 6 de toutes sortes..... |
| | | | Trésor des Nourrices..... |
| | | | Térébenthine..... |
| | | | Tumblers (Verres)..... |
| | | | Tabac de toutes sortes..... |
| | | | do en Poudre..... |
| | | | Tubes en Caoutchouc..... |
| | | | Tétins en do..... |
| | | | Fraîches Saumonées..... |
| | | | Tinettes à Beurre..... |
| | | | Têtes de Clous..... |
| | | | |
| | | | V |
| | | | Vermicelle..... |
| | | | Vitriol..... |
| | | | Vinagre..... |
| | | | Vermifuge..... |
| | | | Vins Charet..... |
| | | | do de Porto..... |
| | | | do de Musse..... |
| | | | do Sherry..... |
| | | | do de Bourgogne..... |
| | | | do de Chambré..... |
| | | | do de Champagne..... |
| | | | Vitres..... |
| | | | |
| | | | W |
| | | | Whiskey..... |
| | | | do Irlandais..... |
| | | | do Écossais..... |
| | | | do de Seigle..... |

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de
CHARLES TISON, de la Cité de Montréal, épicier,
 et commerçant.

FAILLI.

Je, soussigné, **JAMES TYRE**, Syndic Officiel de
 Montréal, a été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont priés de produire ont o mes
 mains leurs réclamations sous un mois.

Avis est par le présent donné que le failli a déposé
 à mon bureau un acte de composition et de décharge,
 exécuté par ses créanciers, tel que requis par la loi,
 et à moins qu'opposition ne soit faite au dit acte
 de composition et de décharge dans les trois jours
 juridiques après la dernière insertion de cet avis,
 les trois jours expirant **LUNDI le VINGT-HUITIEME**
 jour de **JUILLET 1873**, j'agirai d'après les clauses
 et conditions du dit acte.

JAMES TYRE,
 Syndic Officiel.

Montréal, 10 juillet 1873.

41-42

NAZAIRE TURCOTTE

IMPORTATEUR

D'Épiceries et de Denrées Coloniales, Vins, Spiritueux

Etc., Etc., Etc.,

QUAI DE HUNT

BASSE VILLE

QUEBEC

8 mai

31 30

Fabrique de Colle Forte de Montréal

LABELLE, AUGER & Cie

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et Gelée, de
 Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf
 et de Suif

FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

Bureau: 10, RUE DU PORT

MONTREAL

HOSPICE LABELLE, **A. J. AUGER**,
 20-30

N. QUINTAL

Négociant en Epicerie, Spiritueux et Comestibles

EN GROS

No. 83, Rue St. Joseph

VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées coloniales,
 Fruits, etc., etc., importés directement.

HAMILTON & Cie.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches de Gout et d'Étape

105,—Rue St. Joseph,—105

Vis-à-vis la Ruelle Dupré

MONTREAL.

30-39

CHS. FRASER & CIE

377 & 379

Rue des Commissaires

COIN ST. NICHOLAS

OFFRENT EN VENTE

- 2,000 Sacs SEL DEAKINS FACTORY FILLED
- 5,000 do de GROS DE LIVERPOOL
- 2,000 do de FIN do
- 25,000 minots do de CAGLIARI

Importation 1873

- 300 Quintaux MORUE SECHE
- 50 Barils HU ILE PAILLE de LOUP MARIN
- 51 do HUILE DE MORUE

31-32

LOTTERIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes
 Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS

\$1.00 CHAQUE

| PRIX | VALEUR |
|--|----------|
| Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel, \$500..... | 5,000 00 |
| Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tanne- ries) \$700 chaque..... | 1,400 00 |
| Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque..... | 2,400 00 |
| Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque..... | 7,200 00 |
| Un prix en or de mille piastres..... | 1,000 00 |
| Cinquante prix de \$50 chaque..... | 2,500 00 |
| Cent prix de \$5 chaque..... | 500 00 |
| Deux cents prix de \$3 chaque..... | 600 00 |
| Six cents prix de \$1 chaque..... | 600 00 |

Mille dix prix valant\$21,200 00

DONS :

- 1—A l'Evêché de Montréal, pour venir en
aide à la construction de la cathédrale 2,000 00
- 2—Pour venir en aide à la construction de
la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. 1,000 00
- 3—Aux pauvres (Société St. Vincent de
Paul)..... 1,000 00
- 4—Aux sœurs du Bon Pasteur..... 500 00
- 5—Aux Jésuites..... 500 00
- 6—Aux Oblats..... 500 00
- 7—Aux Sœurs de la Providence..... 500 00
- 8—Aux Sœurs de la Miséricorde..... 500 00
- 9—A la Colonie Populaire..... 500 00
- 10—A l'Asile des Orphelins de St. Patrice.. 500 00

\$7,500 00

Des Agents Responsables sont demandés

Celui que personne qui vendra dix billets aura le
 onzième gratis. Les argents seront déposés entre les
 mains du Procureur de l'Evêché de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt
 des argents des Billets vendus et il sera tenu et obli-
 gé de publier dans le journal le *Nouveau Monde*, le
 reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été
 vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que
 des numéros qui auront été ainsi annoncés, accom-
 pagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont
 les numéros ne seront pas publiés dans le journal
 usé, sont priées d'en prévenir le trésorier sans délai,
 afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les
 Sociétés de Construction et sera surveillé par trois
 Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de
 l'Evêché qui en passera titre au gagnant aussitôt
 après la loterie, en payant le gagnant payant le prix du
 contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le
 faire en s'adressant au soussigné.

Pour \$10 on aura 11 Billets
 .. 20 .. 24 .. etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être
 franches de port.
 S'adresser à

G. H. DUMESNIL,
 Gérant et Trésorier,
 De la Loterie Ville-Marie,
 1 Rue St. Sacrement,
 Montréal.

**AGRICULTURAL
 INSURANCE COMPANY**

CAPITAL.....\$500,000.
 GOVERNMENT DEPOSIT.....\$100,000.

OFFICE

245 ST. JAMES ST. MONTREAL,
E. H. GOFF, MANAGER.

AVANTAGES OFFERTS

1er. La plus grande garantie sous la forme d'un
 vaste capital monétaire payé et cent mille
 piastres déposées au gouvernement comme
 sûreté pour les détenteurs de polices.

2ème. Cette Compagnie se borne à assurer les
 propriétés rurales et les résidences isolées.

3ème. Cette Compagnie assure contre les pertes
 et dommages causés par la foudre soit qu'il
 y ait incendie ou non, ceci est ajouté à l'assu-
 rance contre le feu et "l'Agricultural" est la
 seule Compagnie en Canada qui offre cette
 garantie aux détenteurs de polices.

27 July am q-cm s et h

JACQUES GRENIER.

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

NOUVEAUTES

No. 292, Rue St. Paul,

MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM
 les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

\$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les clas-
 ses de la société qui désirent travailler, de l'un ou de
 l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus
 d'argent en travaillant pour nous dans leurs mo-
 ments de loisir ou en consacrant entièrement leur
 temps à notre service que dans n'importe quel au-
 tre occupation. Pour les particularités qui seront
 fournies gratis, s'adresser à

G. STINSON & CIE.
 Portland, Maine.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE,

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SOEURS, MONTREAL. 52

LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et
 pleinement autorisée d'après les dispositions
 de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,

MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, Président

Les personnes désirent assurer leur vie sont
 priées d'une manière toute spéciale d'examiner
 d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les
 Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

14 Janv.

CHARBON AMERICAIN.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer qu'il a conclu des arrangements avec les grandes

Compagnies Américaines

Qui lui permettent d'offrir sur ce marché du **Charbon Américain**

DE TOUTE GROSSEUR

Au prix de la Liste de New-York

PLUS

LES FRAIS DE TRANSPORT

EN QUANTITE

D'une ou plusieurs Cargaisons

Pendant la saison de navigation de 1873.

Il reçoit aussi des commandes des particuliers en quantité

Au gré des Acheteurs

Livrable à domicile au plus bas prix du marché

LOUIS TOURVILLE,

Coin des Rues des Commissaires et St. Sulpice.

27 28

LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER

QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

ETABLIS EN 1869



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS

HUILES, VERNIS, MASTIC
VITRES A VITRES
LAMPES PINEAUX
CHEMINEES ETOUPE
COLTAR Etc., Etc.

VITRES, GLACES DE MIROIRS et VITRES DE COULEUR
TAILLEES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRES, &c.

Seul Agent pour la Puissance du Canada de la
Grasse Patente de Dossors pour Esieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montréal

Enseigne de la LAMPE, PINCEAU et BARRIL de Peinture.

HOSPICE LABELLE & Cie

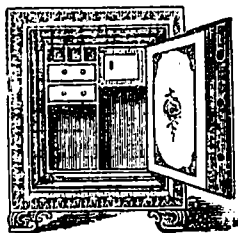
Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, RUE DU PORT,

52

MONTREAL.



MANUFACTURE

DE

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.

PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.

PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.

COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débitures, etc.

SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de routes, Banques, Coffres-fort et Prisons.

OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.

COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872.

39

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée.)

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés.

52

MONTREAL.

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL.

ETABLIE, JANVIER 1871

L'Agence Mercantile DU CANADA

MURRAY, MIDDLEMISS & CIE Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de piastres dépensées parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et hoc omne genus: nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAU PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.

Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.

Hamilton, 20, Rue James.

Halifax, Rue Hollis.

St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales aux Etats-Unis

New-York St. Louis

Philadelphie Détroit

Baltimore Milwaukie

Albany Kansas City

Boston Rochester

Chicago Cincinnati

Portland, Orég. Buffalo

Grands Rapides Utica

Nouvelle-Orléans Quincy

San Francisco Toledo

St. Joseph Syracuse

Louisville

St. Paul.

SUCCESSALES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE

Succursales dans la Grande Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.

Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.

Glasgow, 33, Benfield Street.

Edimbourg, 72, Princes Street.

Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord.

AUX TANNEURS ET AUTRES

ON A BESOIN

POUR LA

Fabrique de Colle de Montréal

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tannerie, d'Or, de Cornes, pour lesquels on paie le plus haut prix du marché.

LA BELLE, AUGER & C^{ie}.

30-30

10, Rue du Port.

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

H. BELINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOUTINE ET DU
CADENASNos. 193 et 195, rue St. Paul
MONTREAL.

Assortiment complet d'huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi : Poêles doubles à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres. 52

GAUCHER & TELMOSSÉ

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 101 Des Commissaires,
MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSSÉ.

LA FABRIQUE DU PEUPLE

M. A. DEROCHÉ

(Successor de J. B. DEROCHÉ)

Importateur et Manufacturier de

TABAC, CIGARES, Etc

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

A l'Enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torquettes et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix. 52

S. CLOUTIER,

EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29, Rue St. Joseph, —No. 29,
MONTREAL.

30-30

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président.—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président.—JOHN RANKIN, éc.,

Gérant et Secrétaire

DWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Province. 15-18

BOYER, HUDON & C^{ie}Successors de LOUIS BOYER & C^{ie}.

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS et EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER.
FERMIN HUDON.
CHARLES BOYER.

MONTREAL. 52

MORIN & C^{ie}.

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,

DISTILLATEUR

PRESCOTT, ONT.

MM. V. TURCOTTE & Co.

Fabricants d'Huile de Lin

QUEBEC, P.Q.

M. H. CORBY

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT
EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas

MONTREAL

GELINAS, LAFLEUR & C^{ie}

IMPORTATEURS.

No. 256, Rue St. Paul

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,
MONTREAL.

52

GAUTHIER MAYRAND & C^{ie}

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX

EPICERIES,

MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,

274 et 281 Rue des Commissaires,
MONTREAL.N. VALOIS & C^{ie}MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSÉ VALOIS.

JUDK VALOIS.

PIERRE JOLY & C^{ie}.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P.-Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que pour la régularité des prix. 17

DESMARTEAU & C^{ie}.

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.

EN GROS

231 et 233 Rue des Commissaires

MONTREAL.

52

Thomas, Thibaudeau & C^{ie}.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & C^{ie}, Montréal.
THIBAUDEAU, THOMAS & C^{ie}, Québec. MONTREAL.
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester. 52

Ancelle & Morice

IMPORTATEURS

342 et 344

RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en
gros un assortiment complet de

PRODUITS FRANCAIS & ANGLAIS

Consistant principalement

Vins,
Genièvre

Eaux-de-Vie,

Liqueurs fines,

Conserves de toutes sortes

Fruits,

Etc., Etc., Etc.

Arrivé par les navires

"Euclide," "Jacques-Cartier," "Courrier du
Canada," de Marseille

"Thrush" et "Hector," de Bordeaux

"Stratheden," d'Espagne

"Rock City," de Londres

"Glenbervie," de Glasgow.

— AUSA —

Une consignment de

Bouillons, Capsules, Eponges, Cham-
pagnes, Citrons et Oranges.